



TRAJECTOIRE 2035 – PÉRIODE DE RÉFÉRENCE 2025-2028

L’Établissement amplifie ses interventions dans la gestion des digues de protection contre les inondations

Pour compléter ses équipes, fortes déjà d'une trentaine d'agents dédiés, il recrute par voie statutaire, de détachement ou CDD un.e **chargé.e de mission confirmé.e (ingénieur.e)** études et travaux basé.e à ANGERS

L’Etablissement accompagne depuis plus de 40 ans les collectivités du bassin de la Loire et ses affluents dans le domaine de l'évaluation et de la gestion des risques d'inondations, en leur apportant un appui technique dans l'exercice de leurs missions. Notamment, depuis 2012, pour les démarches liées à la sécurisation des ouvrages de protection contre les inondations et leur mise en conformité avec la réglementation.

Fin 2015, l’Etablissement a pris l’initiative d’un projet d’aménagement d’intérêt commun (PAIC) à l’échelle de l’ensemble du bassin fluvial. Co-construit en lien étroit avec les collectivités concernées, il a été approuvé en juillet 2021 et a reçu en octobre un avis favorable du Comité de Bassin. Pour en savoir plus voir le Livret de vulgarisation d’octobre 2021 (<https://www.eptb-loire.fr/wp-content/uploads/eptb-livret-n10-paic.pdf>), le Rapport de présentation de juin 2021 relatifs au PAIC approuvé (<https://www.eptb-loire.fr/wp-content/uploads/projet-paic-juin2021-compresse.pdf>), ou encore le nouvel épisode du webzine e-Loire.tv consacré au quotidien des plateformes de gestion des digues ([Le quotidien des plateformes de gestion des digues - YouTube](#)).

En termes opérationnels, l’Etablissement s'est vu confier à partir de 2019 par plusieurs EPCI la gestion de digues non domaniales pour un linéaire approchant la centaine de kilomètres. Il a parallèlement accru ses interventions en réponse aux sollicitations d’autres collectivités du bassin pour des appuis techniques en lien avec la mise en conformité et la gestion de leurs ouvrages de protection. Depuis janvier 2024, les EPCI lui ont délégué la gestion des digues du bassin, dans le cadre notamment du transfert de gestion des digues domaniales. Soit aujourd’hui plus d’une soixantaine de systèmes d’endiguement en gestion déléguée, représentant un linéaire cumulé de plus de 700 km de protection contre les crues.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le renforcement des moyens de l’Etablissement en termes d’ingénierie et d’exécution technique, afin de poursuivre la réalisation des actions requises, en lien étroit avec les EPCI et les services de l’Etat.

Le-la chargé.e de mission recruté.e sera rattaché.e au service Digues. Affecté.e à la plateforme de proximité d’ANGERS (9 agents), il/elle interviendra sous la responsabilité de la responsable de la plateforme. Les missions qui lui seront confiées sont essentiellement tournées vers la définition, le suivi et la réalisation de **travaux de renforcement des systèmes d’endiguement de la plateforme et des prestations de maîtrise d’œuvres associées**, dans le cadre notamment du Programme d’actions de prévention des inondations des vallées d’Authion et de la Loire. Au-delà du service Digues, le travail collaboratif s’appuiera ainsi sur des relations étroites avec les animateurs des PEP/PAPI portés par l’Etablissement, ainsi que ses agents assurant les fonctions support sur les volets administratif et financier notamment.

La nature des interventions impose la possession d'un permis B et la participation à des astreintes.

INTERVENTIONS PRINCIPALES DU OU DE LA CHARGE.E DE MISSION

Au titre de la gestion des systèmes d'endiguement :

- Contribution à la mise en œuvre du PAIC à l'échelle de la plateforme, en cohérence de bassin fluvial et en lien étroit avec les EPCI concernés
- Exécution des missions confiées par ces derniers dans le cadre de la délégation de gestion des digues domaniales et non domaniales, dans toutes ses composantes (surveillance, entretien, travaux de renforcement, mise en conformité)
- Optimisation d'une gestion intégrée des digues non domaniales et domaniales, via la capitalisation des retours d'expériences en termes d'études et de travaux, également d'organisation de la surveillance, notamment de crise
- **Conduite/suivi d'études, d'opérations d'entretien et de travaux nécessaires à la mise en conformité ou à la fiabilisation des digues (leur neutralisation le cas échéant), après préparation des marchés correspondants**
- **Implication dans des missions de maîtrise d'œuvre, réalisation de certaines d'entre elles le cas échéant**
- Suivi des procédures de régularisation et de mise en conformité des ouvrages, et de la production/consolidation des dossiers réglementaires nécessaires
- Mise en œuvre de la surveillance des digues dans l'ensemble de ses composantes (participation aux visites programmées, mise à jour des documents d'organisation et de consignes, appui aux collectivités pour la formation des agents de surveillance et lors de la surveillance en crue)
- Représentation technique de l'Etablissement auprès des collectivités et des services de l'Etat
- Accompagnement du travail des chargés d'opération de la plateforme

Au titre de la mise en œuvre du PAPI des « Vals d'Authion et de la Loire » :

En lien étroit avec les animatrices impliquées dans la démarche, vous serez plus particulièrement en charge de l'exécution et du suivi des actions programmées en maîtrise d'ouvrage de l'EP Loire dans l'Axe 7 (Gestion des ouvrages de protection hydrauliques) du PAPI :

- Animation, suivi de la planification et exécution des actions de l'axe,
- Suivi financier des actions : dépenses, recettes, reporting auprès des financeurs,
- Préparation et participation aux réunions de suivi du PAPI (COTECH, COPIL...),
- Préparation et planification d'un PAPI 2

Compétences souhaitées et qualités requises :

Savoir faire :

- Formation Bac+5, Ingénieur ou master 2
- Spécialisation en hydraulique et ouvrages, travaux publics, génie-civil et/ou prévention-gestion des risques
- Première expérience significative en lien avec les missions de maîtrise d'œuvre et de suivi de travaux
- Connaissances/pratique dans les domaines suivants :
 - Hydraulique, hydrologie, modélisation
 - Ouvrages hydrauliques, génie civil, géotechnique, règles et techniques de conception/réalisation d'ouvrages
 - Conduite/suivi de travaux fluviaux, maîtrise d'œuvre
 - Cadre réglementaire de gestion des ouvrages de protection contre les inondations
 - Acteurs et partenaires institutionnels, collectivités
 - Outils SIG (Q-GIS).

Savoir être :

Autonomie avec un esprit d'équipe,
Rigueur et de sens de l'organisation,
Aisance relationnelle et rédactionnelle,
Capacité d'analyse, de synthèse et de restitution,
Appétence pour une activité partagée entre le travail de terrain et celui de bureau

Rémunération : **CDD** jusqu'au 31 décembre 2028 dans un premier temps (renouvelable le cas échéant) ou par voie de **détachement** - Fonction de chargé(e) de mission (cadre d'emploi des ingénieurs + régime indemnitaire)

Postes basé à : ANGERS (49)

Prise de fonction : à partir du 1^{er} décembre 2025

Déplacements : Déplacements à prévoir dans le périmètre d'intervention de la plateforme (véhicule de service)

Candidature : CV et lettre de motivation (**obligatoire**) à adresser au plus tard le **21 novembre 2025** à l'attention de Monsieur le Président de l'Etablissement public Loire par voie électronique à l'adresse suivante : emilie.revaud@eptb-lore.fr

Les entretiens sont prévus 1^{ère} quinzaine de décembre en présentiel à ANGERS

Renseignements :

Emmanuelle BRAIBANT – Chargée du personnel
Mail : emmanuelle.braibant@eptb-lore.fr Tél : 02.46.47.03.11

Virginie GASPARI – Responsable de la plateforme d'ANGERS pour la gestion des systèmes d'endiguement
Mail : virginie.gaspari@eptb-lore.fr Tél : 06 30 38 59 35